

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE  
TENUE LE 2 JUILLET 2014  
AU BUREAU MUNICIPAL**

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Guy Rochette, conseiller au siège # 1 et maire suppléant  
Monsieur Marc Boiteau, conseiller au siège # 3  
Monsieur Brian Ross, conseiller au siège # 4  
Monsieur Bruce Wallace, conseiller au siège # 5

SONT ABSENTS :

Madame Dominique Payette, mairesse  
Monsieur Alexandre Morin, conseiller au siège # 2  
Madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère au siège # 6

Monsieur Guy Rochette, préside l'assemblée et madame Guylaine Thibault agit à titre de greffière.

Tous les membres du conseil présents ont renoncé à l'avis de convocation.

ORDRE DU JOUR :

- 01- Règlement U-2014-06 modifiant le règlement sur les permis et certificat.
- 02- Période de questions.

10-14-01 Règlement U-2014-06 modifiant le règlement sur les permis et certificat

Madame Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière, fait le lecture du projet de règlement U-2014-06.

Résolution 2014-063 **CONSIDÉRANT QUE** lors d'une réunion du conseil tenue le 14 novembre 2011, le conseil de Ville de Lac-Delage a adopté le *Règlement numéro U-2011-08* ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil juge approprié de modifier ce règlement pour permettre l'installation d'un quai aux propriétaires riverains qui n'ont pas la propriété du littoral où sera implanté le quai ;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion de ce règlement a été donné lors de la séance du conseil tenue le 26 juin 2014 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Marc Boiteau, appuyé par monsieur Brian Ross, tous deux conseillers, et unanimement résolu d'adopter le Règlement U-2014-06, intitulé *Règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 2011-08 afin d'y ajouter des exigences particulières relatives aux quais*, et ce, comme si ici au long reproduit.

09-14-02 Période de questions

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Guy Rochette, maire suppléant, propose de répondre aux questions des citoyens présents.

Aucune question n'est posée.

Résolution 2014-064 Il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par monsieur Brian Ross, conseiller, et unanimement résolu de lever la présente assemblée.

---

Guy Rochette, maire suppléant

---

Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière